



CSE

Comité Social et Économique



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

LE SALARIÉ DEVIENDRA-T-IL LE ROBOT DU ROBOT ?

Orléans, le 22 mai 2026

Deux Négociations ont débuté le 19 mai.

Cadre au forfait jours :

La direction veut étendre le forfait jours aux DAT notamment. Petit hic, cette dernière confond autonomie et mobilité de déplacement dans une journée de travail pour justifier ce changement. Pour SUD-Solidaires, c'est une manière déguisée pour la direction de régler le problème des heures supplémentaires de ces métiers.

Télétravail : la direction propose le statu quo. Rien ne change. L'accord serait prorogé.

SUD-Solidaires a revendiqué une prise en charge financière journalière des frais liés au télétravail, 2 jours pour les salariés des sièges et la mise en place du télétravail pour le réseau commercial.

Nous reviendrons vers vous en détail après la seconde réunion prévue le 9 juin.

ENTRE PROMESSES...

La CELC accélère « sa transformation numérique » avec trois nouveaux outils : un assistant RH pour les questions génériques, le lot 2 de l'IA conseiller (détection de projets et aide à la relance client), et l'Appui Pro (analyse financière et préconisation de solutions CT et MT).

Si, à court terme, ces outils promettent de l'aide, des gains de temps et une simplification, leur mise en œuvre soulève des questions de fond cruciales.

...ET RÉALITÉS

Zoom sur l'appui pro. L'automatisation réduit de manière spectaculaire le temps de traitement des données : l'analyse financière par un CCPRO passe d'une heure à quelques minutes pour l'IA.

Mais cela génère des incertitudes majeures :

- **Intensification du travail :** Le temps libéré risque d'être converti en une augmentation du nombre de rendez-vous par semaine pour les CCPRO.

- **Menace sur l'emploi :** à chaque fois que l'IA est mise en place, les suppressions de postes suivent. Dans le cadre des CCPRO, la crainte demeure de voir les portefeuilles s'agrandir au détriment du nombre de postes, plutôt que d'assister à une réduction du temps et de la charge de travail. Lors d'un comité de groupe en 2025, M.Namias informait les élus qu'en 2030, un client pourrait effectuer 100% des opérations bancaires sans conseiller.

- **Impact écologique :** Les « humains » faisaient très bien le travail, mais ils ne rapportaient pas assez. La quête sans fin du profit maximum prime sur tout. Pourtant le coût environnemental de l'IA, lié à la forte consommation d'eau et d'énergie fossile, est connu de tous. Et si on gardait l'IA pour des activités essentielles, la médecine par exemple ?

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) IDENTIFIÉS

Trois facteurs de RPS majeurs pour les salariés sont déjà identifiés :

En 2015, 1896 salariés (CDI et CDD) étaient présents à la CELC.
En avril 2026, nous sommes 1584 salariés
Moins 312 !!!

Dans la réponse aux avis négatifs des organisations syndicales sur les 45 suppressions de postes, la direction explique qu'elle ne supprime pas de postes mais des portefeuilles. Mais bien sûr ! Derrière chaque portefeuille, il y a des femmes et des hommes. Merci pour cette sémantique, nul doute que les intéressés apprécieront la métaphore....



• Perte de sens et de compétence

En déléguant l'analyse financière, la formulation des questions et le choix des solutions à l'outil *Appui Pro*, le métier de CCPRO perd son cœur d'expertise et de compétences. Le salarié risque d'être réduit à un rôle d'exécutant passif d'une intelligence artificielle, ce qui détruit le sens du métier. Deviendra-t-il le robot du robot ?

• Surcharge cognitive et fatigue mentale

L'IA accélère les cadences et démultiplie le volume d'informations à traiter. Devoir s'adapter constamment à de nouveaux outils et interpréter des flux de données générés par la machine mène à l'épuisement et augmente le risque de *burn-out*.

• Surveillance algorithmique et contrôle accru

La crainte de voir apparaître de nouveaux indicateurs de performance (taux de concrétisation des solutions proposées par l'IA lors des ESH) n'est probablement pas un fantasme. Dans nombre d'entreprises, un climat de surveillance permanente, propice à l'insécurité et au surinvestissement professionnel, voit le jour avec la mise en place de l'IA.

DE L'HUMAIN AVANT TOUT

De tout temps, le travail des CCPRO a toujours donné satisfaction. Comme pour tous les salariés ! Ils n'ont pas attendu l'IA ! Les causes de la dégradation de la qualité du travail sont connues : sous-effectif, turn-over, objectifs toujours plus élevés année après année...

L'urgence n'est pas technologique mais humaine : donnons enfin à tous les collègues de la CELC les moyens, le temps et la sérénité nécessaires afin d'exercer leurs métiers dans de bonnes conditions !

NOS EMPLOIS AVANT LEURS PROFITS !

REJOIGNEZ-NOUS !



Vos représentants SUD-Solidaires

Maryline BALLANGER, Florine BERHOUE, Elodie DAGRON, Cécile GAMBERT, David GANDON, Laurent GIRARDEAU, Françoise GODBILLOT, Alain GROSMIRE, Tristan GUERIN, Isabelle LEFEBVRE, Damien PINSALT, Aurélien RIGUET, Corinne RIGUIDEL, Gêrôme TOURNOIS



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Loire-Centre
2, rue Lavoisier 45140 Ingré
Tél. 02 38 41 52 84 / 06 95 26 58 29
Code courrier PSX45
sudcelc@sudbpce.com